
COMITÉ ÉCONOMIQUE, ÉTHIQUE ET SOCIAL

RECOMMANDATION

relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché, au titre du Règlement (CE) n° 1829/2003, du soja génétiquement modifié MON87751 pour l'importation, la transformation ainsi que l'utilisation en alimentation humaine et animale
(dossier EFSA-GMO-NL-2014-121)

Paris, le 22 avril 2015

La loi française du 25 juin 2008 relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM) prévoit que le Haut Conseil des biotechnologies (HCB) rend un avis sur chaque demande d'agrément ou demande d'autorisation de dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés. En vue de cette mission, le HCB est composé de deux comités : un Comité scientifique (CS), qui évalue l'impact de l'OGM sur l'environnement et la santé publique ; un Comité économique, éthique et social (CEES), qui en analyse les impacts économiques, éthiques et sociaux (l'analyse de ces impacts gagnant par ailleurs progressivement une place à part entière dans le droit de l'Union Européenne : voir en effet successivement les conclusions rendues par le Conseil des Ministres de l'environnement le 5 décembre 2008, lesquelles insistent sur la nécessité d'une évaluation des avantages et des risques socioéconomiques liés aux plantes génétiquement modifiées ; la mise en place du Bureau Socio-économique européen sur les OGM fin 2012 ; la directive 2015/UE 2015/412 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2015 modifiant la directive 2001/18/CE en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'organismes génétiquement modifiés sur leur territoire).

Dans ce contexte, le CEES souhaite indiquer au pétitionnaire qu'à un stade plus aval de la procédure, il procèdera à l'analyse des impacts économiques, éthiques et sociaux de son dossier selon des modalités accessibles sur son site internet. Le CEES invite le pétitionnaire à prendre connaissance de la grille d'évaluation concernant le type de dossier qu'il a soumis et à lui fournir les éléments d'information pertinents pour la réalisation de sa mission [La grille d'évaluation actuellement disponible sur le site à l'adresse <http://www.hautconseil-des-biotechnologies.fr/> est en cours d'adaptation par le CEES]. »